

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/ports-de-la-manche-une-tres-bonne-annee-2022-pour-la-plaisance-et-pour-la-peche-4823684>

Ports de la Manche : une "très bonne année" 2022 pour la plaisance et pour la pêche

Granville

De Lucie Thuillet

Jeudi 16 février 2023 à 17:22

Par France Bleu Cotentin

Ce jeudi 16 février à Granville, la Société publique locale (SPL) des Ports de la Manche a dressé le bilan 2022 des sept ports de pêche et huit ports de plaisance ou patrimoniaux dont elle assure la gestion.



Le port de plaisance de Granville a retrouvé sa fréquentation d'avant-Covid. © Radio France - Lucie Thuillet

Pour la plaisance, comme pour la pêche, 2022 a été "*une très bonne année*", résume Damien Pillon, conseiller départemental, président de la [SPL des Ports de la Manche](#), en introduisant le bilan 2022.

La société gère les ports de plaisance de Saint-Vaast-la-Hougue, Barneville-Carteret, Granville, les ports d'échouage de Port-Bail-sur-Mer et Barfleur, les ports patrimoniaux de la Hague (Goury, Port Racine et Omonville-la-Rogue) et les ports

de commerce et de pêche de Granville. Cela représente **3384 places pour la plaisance et 135 navires**.

Plaisance : mieux qu'en 2019

La fréquentation, dopée notamment par la météo l'an dernier, "*reprend son rythme de croisière*" dans les huit ports de plaisance, avec **une augmentation de 27% du nombre d'escales** et de 38% des nuitées visiteurs par rapport à 2021.

"On retrouve des chiffres même meilleurs qu'en 2019", commente Olivier Lemaigen le directeur. Il y a une amélioration sur l'ensemble des ports. Et le développement de la capacité d'accueil, notamment à Carteret, on voit que les plaisanciers adhèrent".



Le port de Saint-Vaast-la-Hougue © Radio France - Benoît Martin

Le retour de la clientèle britannique

Malgré les procédures douanières liées au Brexit et l'obligation de présenter un passeport, la clientèle britannique et anglo-normande est de retour. En 2022, **726 bateaux britanniques (+942%)** ont été accueillis dans les ports de plaisance manchois gérés la SPL et **864 pour la clientèle anglo-normande (+392%)**.

A titre de comparaison avec l'avant-Covid, à Carteret, les britanniques représentaient 65% de la clientèle du port en 2019, 25% en 2021 et la proportion est remontée à 56% en 2022. Pour Saint-Vaast, c'était 27% en 2019, 2% en 2021 et c'est 22% en 2022.

Granville, toujours premier port coquiller de France

En 2022, **145 bateaux ont débarqué 10.200 tonnes de produits de la pêche** à la halle à marée de Granville. En tonnage, c'est similaire à 2021 (+1%) mais le prix des produits vendus par la criée et donc le chiffre d'affaire a, lui, beaucoup grimpé : +14%.



Le port de pêche de Granville. © Radio France - Lucie Thuillet

Les coquillages représentent 88% du tonnage global. La coquille est la première espèce et représente 35% des volumes : 2022 a été une très bonne année avec une croissance de 10% en volume et de 25% en valeur par rapport à 2021.

Le bulot arrive en seconde position (15% des volumes annuels). "*Le port de Granville est une référence en la matière. Nous avons de plus en plus de bateaux du secteur de Pirou et de Manche-Est qui préfèrent amener leurs bulots ici, pour mieux les valoriser*", explique Lysandre Lemaigre, directeur des ports de Granville.

Port de commerce : "A quand les huîtres de Jersey?"

Depuis le Brexit, le port de Granville ne peut plus recevoir les produits vivants, notamment les moules et les huîtres, des îles anglo-normandes. Dès

2020, il a demandé l'installation d'un Sivep, Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières mais depuis, il est dans l'attente de l'autorisation administrative.

Cet agrément été accordé aux ports voisins de Bretagne. Ces produits sont donc débarqués actuellement à Saint-Malo. "***On perd 2000 tonnes par an et sûrement plus car le Sivep permettrait des développements***", détaille lysandre Lemaigre.